

Fonctionnement Natation enfants

ARTICLE 1

Toutes les séances durent 45 minutes dans l'eau. Les horaires des activités pourront être modifiés en cas de force majeure, les éventuelles modifications seront portées à la connaissance des usagers dans les plus brefs délais.

Toute entrée avec validation de la carte abonnement au tripode dans l'établissement correspondant à l'horaire de votre activité vous sera décomptée.

L'abonnement est valable suivant le calendrier fourni. Celui-ci est nominatif et ne pourra être cédé à un tiers. Tout abonnement interrompu du fait du participant ne donnera lieu à aucun remboursement. Les séances non effectuées ne sont pas reportées ni remboursées.

La carte d'abonnement natation enfant de 5 ans permet d'avoir une entrée pour un seul accompagnateur pour le déshabillage + l'enfant + une entrée accompagnateur pour réhabillage par séance.

L'activité est suspendue durant la période de vacances d'été et petites vacances .

Pour les anciens penser à remettre le carnet d'évaluation de votre enfant transmis par le maître nageur au trimestre précédent.

ARTICLE 2

L'accès au vestiaire peut s'effectuer 15 minutes avant le début du cours.

Une zone de déchaussage est instaurée après le tripode.

L'utilisateur doit être à jour de son abonnement afin de pouvoir pénétrer dans les locaux et utiliser les installations dans le cadre des horaires réservées pour son cours.

Il est interdit d'aller dans l'eau sans la présence du maître nageur.

ARTICLE 3

Un maillot de bain (short, robe interdit: se référer au règlement intérieur de l'établissement Centre Nautique Le Toboggan) un bonnet de bain obligatoire ainsi qu'une serviette sont indispensables pour la pratique de l'activité.

Il est conseillé pour les filles un maillot de bain 2 pièces afin de faciliter l'accès aux toilettes.

La douche est obligatoire avant le début de l'activité et toute personne présentant des lésions de peau suintantes ou contagieuses pourra se voir refuser l'accès.

Afin de faciliter le change de l'enfant proscrire les collants et leggings.

Et favoriser un grand sac par enfant, accompagné d'un porte carte accrocher au sac.

Penser à marquer le nom et prénom sur les affaires de votre enfant.

ARTICLE 4

Les enfants de 5 ans ont la possibilité d'être accompagné par un représentant légal pour l'habillage et déshabillage.

Les enfants de 6 ans et plus ne pourront pas être accompagnés, l'habillage et déshabillage s'effectuera seul. Deux types de vestiaires leurs sont réservés : vestiaires collectifs et individuels.

Pour le réhabillage l'accès aux vestiaires, pour les accompagnateurs d'enfant de 5 ans, s'effectuera 5 minutes avant la fin du cours.

Des casiers individuels jeton ou 1 euros avec clef seront mis à disposition. Nous ne sommes pas responsables et ne prenons pas en charge les bijoux que les enfants pourraient garder sur eux pendant les cours. Les vestiaires collectifs ne font l'objet d'aucune surveillance spécifique, le Centre Nautique décline donc toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objet de valeur.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales.